



Division des industries de service

Enquête annuelle sur l'hébergement des voyageurs, 2001

Confidentiel une fois rempli

English on reverse

Autorisation

Cette enquête est autorisée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Dans toute correspondance concernant ce questionnaire, veuillez indiquer ce numéro d'identification de neuf chiffres ci-dessous



Adresse postale

Adresse commerciale



Veuillez, s'il y a lieu, **corriger** ou **ajouter** dans l'espace ci-dessous le nom commercial de l'entreprise, le nom légal, l'adresse postale et l'adresse commerciale qui figurent dans la zone d'adresse préimprimée ci-dessus :

Nom légal (Corporation, propriétaire ou société en nom collectif)

Nom commercial

050

051

Adresse postale

Adresse commerciale

049

Code Postal

052

Code Postal

Renseignements

Objectif de l'enquête

Cette enquête annuelle sur les entreprises d'hébergement des voyageurs est menée par Statistique Canada afin de recueillir des renseignements sur l'exploitation de ces entreprises en vue d'une analyse statistique et économique de ces industries tel que mandaté par l'agence afin de répondre aux demandes de plusieurs utilisateurs. Les résultats de cette enquête sont utilisés par des exploitants commerciaux et des associations comme analyse de marché et évaluation du rendement, de la courbe d'efficacité et des tendances de leur industrie; par l'administration publique pour élaborer des politiques nationales et régionales; par une agence comme la Commission canadienne du tourisme pour une analyse et une élaboration de politiques et pour fournir en retour des statistiques précieuses et des renseignements aux industries; par Statistique Canada afin de maintenir une importante source de données pour la préparation du Système canadien des comptes nationaux.

Unité déclarante de l'enquête

L'unité déclarante pour ce questionnaire d'enquête est l'établissement commercial opérationnel (propriété d'hébergement) des entreprises d'hébergement des voyageurs. Cet établissement opérationnel peut appartenir à une corporation, à un propriétaire unique, à une société en commandite ou à une organisation en participation. L'identification de cette entité légale et du nom commercial de cet établissement opérationnel figure dans la zone d'adresse de ce questionnaire. Veuillez, s'il y a lieu, réviser ces renseignements ci-dessus.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier toute statistique pouvant divulguer des renseignements au sujet d'une entreprise identifiable sans le consentement préalable, par écrit, de cette entreprise. **Les données déclarées sur ce questionnaire seront examinées avec une discrétion garantie, utilisées à des fins statistiques et publiées de façon globale seulement.** La clause de confidentialité de la Loi sur la statistique n'est pas touchée par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations publiques et les autres organismes du Canada. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Directives de déclaration pour les répondants

Veuillez remplir et retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant la réception. Si vous avez besoin d'aide pour compléter ce questionnaire ou si vous avez des questions concernant cette enquête, veuillez communiquer avec:

Division des opérations et de l'intégration
Statistique Canada
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Numéro de téléphone 1-800-916-9316
Numéro du télécopieur 1-888-605-2493

4. Recettes

Veillez déclarer (estimer si nécessaire) les ventes et les recettes de l'exploitation de votre entreprise pour la période de déclaration de **2001** par **genre de recettes** ou **services** énumérés ci-dessous, quand c'est **approprié**. Si possible, veuillez fournir la distribution des recettes des vacances à forfaits par genre de recettes et selon les services énumérés. Si seulement le total des recettes des vacances à forfaits est disponible, veuillez le déclarer à la case 110 et indiquer (✓) ci-dessous le genre des services ci-inclus. Veuillez **ne pas inclure** la **TPS** ni les **autres taxes** que vous percevez pour le compte d'un organisme public.

Dollars (sans les cents)	
113	
104	
105	
101	
103	
109	
106	
110	
035	
108	
115	
036	
120	
130	

- a) **Hébergement** – Déclarez les recettes provenant de la vente d'hébergement (chambres, suites, cabines, chalets et emplacements de tentes / roulotte)
- b) **Ventes d'aliments et de boissons non alcoolisées** – Comprend les repas préparés et les boissons non alcoolisées servis dans les restaurants et les casse-croûte (**excluez les ventes de concessionnaires**)
- c) **Ventes de boissons alcoolisées servies sur les lieux** – Comprend la bière, le vin et les spiritueux servis dans les restaurants et les bars
- d) **Services** – Comprend les recettes provenant des services de buanderie, de téléphone et de stationnement ainsi que de l'utilisation des installations sportives et récréatives, des appareils d'entraînement, des salles de jeux et de divertissement et des services de transport
- e) **Vente de marchandises** – Comprend les recettes provenant des distributeurs automatiques, des kiosques à journaux, des boutiques de souvenirs et d'accessoires de golf et des ventes de matériel et d'accessoires récréatifs et sportifs, d'huile, d'essence, de fournitures, etc. (**excluez les ventes de concessionnaires**)
- f) **Recettes provenant de la location de salles/locaux** – Déclarez les recettes provenant de la location de salles de banquet, de salles de réunion, de salles de bal et d'espaces commerciaux concédés
- g) **Autres recettes de location** – Déclarez les recettes provenant de la location d'appareils, de bateaux, de moteurs et d'équipement sportif
- h) **Recettes des vacances à forfaits** – Indiquez (✓) ci-dessous les genres de services inclus

- 293 Hébergement 285 Repas 288 Équipement sportif
- 286 Transport 287 Tours guidés 292 Autres

- i) **Autres recettes d'exploitation** – Déclarez toutes les recettes d'exploitation non déclarées ci-dessus (*veuillez préciser les éléments les plus importants*)

035

- j) **Recettes d'exploitation totales** (total des rubriques a) à i))
- k) **Recettes hors exploitation** – Déclarez les intérêts et toutes les autres recettes qui ne proviennent pas directement de l'exploitation de votre entreprise (*veuillez préciser les éléments les plus importants*)

036

- l) **Recettes totales** (total des cases 115 et 120)

5. Emploi

Veillez déclarer le **nombre mensuel moyen** de personnes ayant travaillé dans votre établissement durant la période de déclaration de **2001**.

- a) Salariés - à qui vous avez versé les traitements et les salaires déclarés à la case 160 de la section 7, Dépenses d'exploitation
- Salariés à plein temps - qui ont travaillé plus que 30 heures par semaine
- Salariés à temps partiel - qui ont travaillé moins de 30 heures par semaine
- b) Propriétaires et (ou) associés actifs d'entreprises **non constituées** en société

N° d'employés (toute l'année)		N° d'employés (saisonniers)		Nombre total	
198		199		152	
200		201		151	
153					

6. Catégorie de clients

Veillez déclarer (**estimer** si nécessaire) le **pourcentage** de vos recettes d'hébergement (section 4, case 113) provenant de chacune des sources suivantes:

Clients canadiens

- a) Ménages ou particuliers (voyage d'agrément)
- b) Entreprises ou particuliers (voyage d'affaires)
- c) Tous les paliers d'administration publique

	Pourcentage (%)	
a)	180	
b)	181	
c)	183	
Clients étrangers		
d) Tous les visiteurs étrangers (voyages d'agrément ou d'affaires)	185	
Total (le total des cases ci-dessus doit évaluer 100%).	189	100%

Veillez déclarer (**estimer** si nécessaire) la répartition en **pourcentage** des **visiteurs étrangers** selon leur **pays d'origine**. (Veillez noter que vous pouvez additionner les pourcentages jusqu'à 100% ou jusqu'au pourcentage total des visiteurs étrangers comme déclaré à la case 185).

- États-Unis
- Royaume-Uni
- France
- Allemagne
- Japon
- Autres pays
- Total** (le total des cases ci-dessus doit évaluer 100% ou la case 185)

	Pourcentage (%)	
États-Unis	401	
Royaume-Uni	402	
France	403	
Allemagne	404	
Japon	405	
Autres pays	406	
Total (le total des cases ci-dessus doit évaluer 100% ou la case 185)	407	

7. Dépenses d'exploitation

Veillez déclarer (**estimer** si nécessaire) les dépenses effectuées au cours de la période de votre déclaration de **2001** (complétez seulement les catégories de dépenses qui sont **appropriées** à votre établissement). Veillez indiquer dans votre déclaration si un item particulier de dépenses est intégré dans un autre item déjà déclaré. **Incluez la TPS** à l'exception de la part remboursable par l'État. **Ne déclarez pas les dépenses d'immobilisation** (à être déclarées à la section 8 e)). S'il est assez détaillé, vous pouvez aussi joindre une copie de votre relevé de profits et pertes et passer à la section 8.

		Dollars (sans les cents)
a)	Coûts des marchandises vendues (achats plus le stock d'ouverture moins le stock de fermeture). Veillez déclarer les coûts de la nourriture, des boissons alcoolisées et des marchandises achetées pour la revente. Ne déclarez pas les autres coûts comme les fournitures de bureau et le matériel utilisés. Ces dépenses doivent être déclarées à la case 177 ci-dessous	159
b)	Traitements, salaires, gratifications et commissions versés à vos employés	160
c)	Avantages sociaux des salariés (par ex., cotisations de l'employeur aux caisses de retraite, aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-emploi et aux régimes d'indemnisation des accidents du travail)	161
d)	Location à court et (ou) à long terme de terrains et de bâtiments	162
e)	Location à court et (ou) à long terme de machines, de matériel, d'ordinateurs et de véhicules automobiles	163
f)	Réparations et entretien apportés aux bâtiments, à l'ameublement, aux machines et au matériel (ne pas inclure les dépenses d'immobilisation, à être déclarées à la section 8 e))	166
g)	Services juridiques et comptables et services de vérification	167
h)	Frais de gestion et de consultation	190
i)	Commercialisation, publicité et promotion	168
j)	Assurances	169
k)	Taxes foncières, permis, licences, taxe d'affaires et autres taxes (ne comptez pas l'impôt sur le revenu)	195
l)	Chauffage, éclairage, énergie et eau	171
m)	Téléphone, télégraphe, télex, télécopieur et poste	172
n)	Déplacements (frais de transport, d'hébergement, de repas et de divertissements)	173
o)	Dépréciation (sur les édifices, l'équipement et les améliorations locatives)	175
p)	Frais d'intérêts: sur les prêts à court terme	176
	sur les prêts à long terme et sur des hypothèques	197
q)	Fournitures de bureau et autres fournitures et matériel utilisés à des fins commerciales (excluez les achats déclarés à la case 159 - Coûts des marchandises vendues)	177
r)	Toutes les autres dépenses d'exploitation non précisées ci-dessus (veuillez préciser les plus importantes)	178
037		
s)	Total des dépenses d'exploitation (total des postes de a) à r)	179

8. Autres caractéristiques d'exploitation et installations

Veillez cocher (✓) et déclarer les caractéristiques d'exploitation et installations suivantes:

		Nombre
a)	Nombre d'unités d'hébergement pour les clients – Veillez déclarer le nombre total d'unités (y compris les emplacements de camping) disponibles pour la vente (l'occupation) en moyenne par jour	241
b)	Occupation des unités d'hébergement par les clients – Veillez déclarer soit 1) ou 2) ci-dessous:	Pourcentage (%)
1)	Taux moyen d'occupation – Veillez déclarer le pourcentage des unités d'hébergement vendues (habitées) au cours de la période de votre déclaration par rapport au nombre total d'unités disponibles	242
		Nombre
2)	Moyenne d'unités vendues par soir – Veillez déclarer la moyenne journalière du nombre d'unités vendues (habitées)	256

